

Décision

Générale

colonial

Décision n° 24 janvier 1946 autorisant Hamed Mehadeau, chauffeur du camion du service du Ravitaillement général, à percevoir des indemnités pour travaux supplémentaires

n° 24

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 janvier 1946

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1946

Date du numéro
31 janvier 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Hamed Mehadeau, chauffeur du camion du service du Ravitaillement général, chargé provisoirement d'assurer le transport du personnel des douanes, a été autorisé à percevoir à ce titre des indemnités pour travaux supplémentaires.